

avait même déjà écrit en cour, pour solliciter le rappel de ces prisonniers, et il avait prié le ministre des colonies de les faire ramener en Canada, par M. SERIGNY, un des fils du sieur Lemoyne, qui entendait la langue des Iroquois, et s'était fait estimer de ces sauvages. Ces conditions furent acceptées, et la trêve fut conclue sur le champ. Les députés consentirent à laisser cinq d'entr'eux pour otages, afin d'assurer un convoi que l'on préparait pour Catarocouy; et l'on convint que s'il survenait quelque hostilité de la part des alliés des Français, pendant la négociation, elle ne ferait rien changer à ce qui venait d'être résolu. Cependant, ce convoi étant en marche, conduit par MM de Callières et de Vaudreuil, et escortés par des sauvages domiciliés, les Iroquois en enlevèrent un canot; et peu après, d'autres guerriers de la même nation reparurent dans les habitations françaises. Ils furent poursuivis et dissipés. On apprit des prisonniers que c'était le colonel Dongan qui les avait sollicités à faire cette irruption; ce qui surprit d'autant plus, qu'il avait reçu depuis quelque temps les lettres du roi d'Angleterre, pour le renouvellement du traité de neutralité, et qu'il en avait fait remettre un *duplicata* à M. de Dénonville, en lui renvoyant la demoiselle d'Alonne et douze autres prisonniers français, avec promesse de faire retirer des villages iroquois tous les Français qui y étaient détenus comme captifs.

M. de Dénonville voulait, comme nous venons de le voir, que les alliés de la colonie fussent compris dans le traité de paix; mais soit qu'on n'eût pas eu le temps d'instruire ces peuples des intentions du gouverneur, soit qu'ils fussent persuadés que les Iroquois ne traiteraient pas de bonne foi, presque tous parurent mécontents des négociations. Quelques uns, et surtout les Hurons de Michillimakinac, prirent même les mesures les plus propres à rendre impossible la conclusion d'un traité dont ils craignaient d'être les premières victimes. Ils avaient pour chef KONDIARONK, surnommé LE RAT par les Français, homme d'esprit d'une bravoure à toute épreuve, et d'une habileté consommée. Ayant donné parole de faire bonne guerre aux Iroquois, il partit de Michillimakinac, avec une troupe choisie de Hurons, et prit sa route par Catarocouy: il y apprit qu'on négociait un accommodement avec les Cantons; que le traité était fort avancé, et que le gouverneur attendait, à Montréal, des ambassadeurs et des otages de la part de toute la nation iroquoise. Le commandant de Catarocouy lui ajouta, que ce qu'il avait de mieux à faire dans une pareille circonstance, était de s'en retourner à Michillimakinac, avec ses guerriers, et qu'il désobligerait infiniment M. de Dénonville, s'il faisait la moindre hostilité contre les Iroquois.

Kondiaronk parut d'abord un peu surpris de cette nouvelle: il se posséda néanmoins; et quoique persuadé qu'on sacrifiait